

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 16 janvier 2008, à 10 h, à la salle V-6215**

Présences : Robert V. Anderson
Denis Bertrand
Monique Lemieux
Roch Meynard
Yvon Pépin

Absences motivées : Philippe Barbaud
Albert Desbiens

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
3. Affaires en découlant
4. Informations relatives au congrès CURAC/ARUCC
5. Message au Recteur Corbo
6. Participation de l'APR-UQAM aux fêtes de commémoration du 40^{ième} de l'UQAM
7. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, proposé par Roch Meynard, appuyé par Robert Anderson, est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Sur proposition de Robert Anderson, appuyée par Denis Bertrand, le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2007 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Au point 4, il n'y a pas encore eu de suites aux demandes de bénévoles. Yvon Pépin se chargera de rédiger un courriel à ces sujets.

4. Informations relatives au congrès CURAC/ARUCC

L'organisation du congrès CURAC/ARUCC du 21 au 23 mai 2008 se déroule très bien. Afin de présenter un projet financier équilibré, il serait de mise de demander, à l'instar de l'Université Concordia, des subventions à la Direction de l'UQAM, au SPUQ et au SEUQAM. Deux textes ont été déposés par Roch Meynard à cet effet. Des rencontres personnelles avec le Recteur Corbo et les présidents des syndicats sont prévues.

Afin de gérer les montants d'argent affectés au congrès, il est proposé d'utiliser le compte de l'APR-UQAM, ce qui faciliterait le travail du trésorier du congrès, Roch Meynard.

Sur proposition dûment faite par Roch Meynard, appuyée par Yvon Pépin,
Attendu que Roch Meynard, coprésident du congrès 2008 de CURAC/ARUCC, agit
aussi comme son trésorier,
Attendu l'intérêt qu'a exprimé Roch Meynard de pouvoir utiliser le compte de l'APR-
UQAM pour gérer les transactions monétaires de l'organisation du congrès,
Il est résolu
Que le compte de l'APR-UQAM, dont le folio à la Caisse de la Culture est le 90 001,
puisse dorénavant opérer sous un deuxième nom, à savoir celui de
CURAC/ARUCC Montréal 2008
Les autres modalités s'appliquant au compte demeurent inchangées.
Adoptée à l'unanimité.

5. Message au Recteur Corbo

Denis Bertrand mentionne qu'il serait à propos d'écrire une lettre au nouveau Recteur Claude Corbo afin de le féliciter de sa nomination et lui faire savoir qu'il a toute notre collaboration pour l'aider à accomplir son mandat. La lettre, succincte mais explicite, sera rédigée et envoyée par notre président Philippe Barbaud.

6. Participation de l'APR-UQAM aux fêtes de commémoration du 40^e de l'UQAM

Denis Bertrand présente deux versions de son projet sur l'histoire des débuts de l'UQAM.

1. Participation de l'APR/UAM à un colloque sur la création de l'UQAM qui pourrait avoir lieu en septembre 2009 et qui impliquerait aussi la collaboration du département d'histoire, du CIRST et de l'UQAM.
2. Publication d'un ouvrage de type commémoration, en avril 2009, impliquant principalement des dates repères, des documents d'époque et des témoignages. Les auteurs seraient Denis Bertrand, Robert Comeau et Pierre-Yves Paradis.

Le conseil d'administration acquiesce à la proposition de supporter une publication maison, à distribuer gratuitement, dont les frais seraient assumés par l'APR-UQAM. Cependant, il serait opportun que l'UQAM, le SPUQ et le SEUQAM puissent aussi contribuer monétairement à l'édition d'un tel document. Denis Bertrand, initiateur du projet, en demeurerait le maître d'œuvre.

Il est proposé par Robert Anderson, appuyé par Monique Lemieux

Attendu la proposition du 21 novembre 2008 concernant le projet de Denis Bertrand

Attendu le dépôt du document en séance

Attendu les discussions

D'adopter le principe de publier un document sur l'histoire des débuts de l'UQAM,

De consacrer à cette publication un montant pouvant aller jusqu'à 4 000 \$

De donner à Denis Bertrand la responsabilité du projet

De demander à Denis Bertrand d'approcher la Direction de l'UQAM et celle du SPUQ

afin d'obtenir une contribution financière de leur part sous la forme de l'achat

d'exemplaires de la publication en vue d'une distribution à leurs membres.

Adopté à l'unanimité.

7. Varia

Monique Lemieux mentionne qu'il serait intéressant de réactiver le groupe d'aide aux étudiants CAPE dans le cadre de l'APR-UQAM. Roch Meynard indique que l'Université est probablement intéressée, mais il faudra identifier précisément les personnes à impliquer dans un tel projet et que l'appui des doyens est primordial. Le rôle et la responsabilité de l'APR-UQAM dans cette initiative n'ont pas été discutés.

De plus, dans une prochaine réunion, il faudrait se pencher sur nos activités majeures impliquant l'UQAM, dont le projet de Monique Lemieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11 h 30.